

Un nouvel outil pour la Gestion des traitements Vétérinaires en élevage : GVET

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La bonne Gestion des traitements VÉTÉRinaires en élevage est la finalité de la démarche GVET, poursuivie par l'Ifip, l'Anses et Isagri et financée par le Plan Ecoantibio2017. Cette démarche répond à 2 enjeux complémentaires en élevage : **moderniser le registre des traitements (RT) et assurer une mesure standardisée et officielle des usages d'antibiotiques**. L'éleveur est l'infirmier de son élevage : il prépare et administre les traitements aux animaux, conformément aux prescriptions du vétérinaire.

A ce titre, il endosse de nombreuses responsabilités : la santé et le bien-être des animaux, la sécurité et salubrité de la viande de porc. Bien que la traçabilité des traitements vétérinaires en élevage soit obligatoire depuis 2000, la quasi-totalité des éleveurs collecte actuellement ces informations sur support papier, sous des formats hétérogènes.

Désormais, de nouveaux éléments de contexte incitent à moderniser ce registre des traitements et à suivre les usages d'antibiotiques : le plan Eco antibio 2017 recommande de **créer des outils d'auto-évaluation des usages d'antibiotiques en élevage à destination des éleveurs et des vétérinaires**.

Un nouvel Arrêté Ministériel demande aussi aux éleveurs de **faire état par période des quantités et catégories d'antibiotiques utilisées**.

RÉSULTATS

A travers la démarche GVET, l'Ifip et l'Anses ont proposé à l'éditeur de logiciels Isagri un cahier des charges spécifique permettant de moderniser son registre des traitements, déjà présent dans EDIPORC mais peu valorisé, et de construire un nouveau cadre pour : **(1) lever les freins à l'utilisation** du R.T., **(2) produire des indicateurs** normalisés des usages d'antibiotiques en élevage.

Un catalogue normalisé des médicaments autorisés en élevage est désormais intégré dans le logiciel d'Isagri.

Les modalités de traitement de chaque médicament (voie d'administration, posologie, durée du traitement, temps d'attente) sont ainsi pré-remplies.

Un gain de temps, un confort et, surtout, une plus grande précision en sont attendus. Enfin, le logiciel intègre un transfert des données vers une base collective, selon les mêmes modalités que les données

issues de la GTE et de la GTTT : il s'agit d'une **étape majeure pour permettre la valorisation des résultats individuels et la production de références collectives**.

PERSPECTIVES

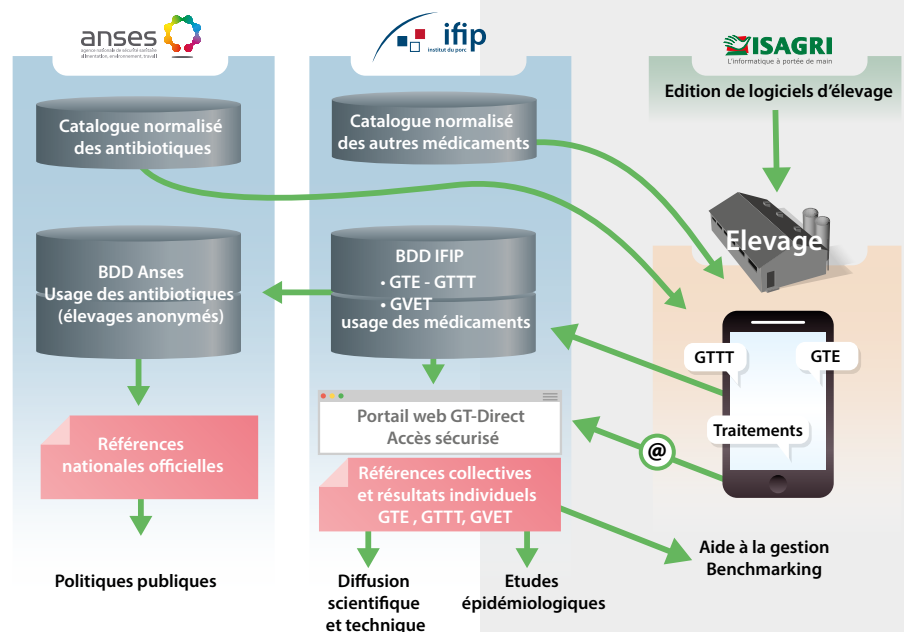
La démarche GVET se veut ainsi une occasion de transformer une contrainte réglementaire ancienne (la saisie du registre des traitements est obligatoire depuis 2000) en une réelle opportunité technique et sanitaire ; ceci en assurant (1) la faisabilité de la collecte par **l'automatisation**, (2) la standardisation des indicateurs et des bilans à présenter lors des **contrôles** aux Services de l'Etat, (3) **l'aide au diagnostic et au conseil**, et (4) la valorisation globale des données **à l'échelle de la filière**.

Une phase pilote impliquant des élevages volontaires s'engage en 2017.

Ce logiciel étant accessible à tout éleveur équipé d'EDIPORC et doté d'une GTE, le potentiel de développement visible s'établit à environ **1 600 éleveurs**.

Une communication importante est en cours pour **stimuler ce développement** en direction de tous les acteurs du terrain potentiellement concernés par cette démarche : éleveurs, structures vétérinaires, organisations de producteurs et autres porteurs de l'appui technique. GVet concourt au trophée ITA Innov 2017, challengeant les innovations des Instituts ainsi qu'à Innov Space 2017.

GVET = une démarche multi-acteurs



Partenariats :

Anses-ANMV (Agence Nationale du Médicament Vétérinaire), ISAGRI

Financier :

Ecoantibio

Contact :

anne.hemonic@ifip.asso.fr

Valorisation

- Monitoring des usages d'antibiotiques en France et en Europe : outils et indicateurs.

GVET